

S. G. Mgr Ferrata, secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le pape jouit toujours d'une très bonne santé.

* * *

Actuellement, au Collège germanique, installé, depuis quelques années, dans les beaux bâtiments de l'ancien hôtel Costanzi, on pourrait assister au spectacle le plus édifiant : sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, un grand nombre de prélats, ecclésiastiques romains, et même des cardinaux, se rendent aux exercices de la retraite, selon le désir de Sa Sainteté, qui a ordonné que, dans le courant de l'année, tous les ecclésiastiques de Rome devraient suivre ces exercices. Dans d'autres monastères, et surtout chez les Passionnistes au *Caelius*, ces exercices sont très régulièrement suivis par les prêtres.

S. Em. le cardinal Parocchi a fondé à Rome un nouveau collège ecclésiastique, destiné aux jeunes clercs italiens qui viennent à Rome pour se perfectionner dans les études de philosophie, théologie et droit canonique. Ouverture au commencement de novembre.

Un congrès catholique doit se tenir prochainement à Lodi, où les catholiques italiens doivent étudier surtout les œuvres d'économie sociale, et les œuvres d'éducation et d'instruction.

On lit, dans les *Missions catholiques*, du 10 octobre :

Sur la proposition de la S. Congrégation de la Propagande, le Saint-Père a érigé, dans le diocèse de Saint-Albert (Territoire du Nord-Ouest canadien) le nouveau vicariat apostolique de la Saskatchewan, avec la ville de Prince-Albert pour résidence épiscopale."

* * *

Les journaux de Nantes (France) annoncent qu'un prêtre vient d'être mis à la tête du lycée de cette ville. Voici comment s'explique ce choix : le lycée de Nantes déperissait ; les bâtiments, nouvellement construits, appelaient en vain des élèves qui ne venaient pas, et les professeurs se lassaient de parler devant des bancs vides. On a pensé que, pour remplir le lycée, il fallait donner un gage aux familles religieuses du département de la Loire-Inférieure, et tels sont les mobiles qui ont déterminé le choix des autorités universitaires.

Ce calcul n'a pas été trompé : depuis la rentrée, le nombre des pensionnaires s'est considérablement accru.

Cela n'empêche pas la continuation du système des laïcisations, à l'égard des écoles congréganistes, malgré les protestations et les votes contraires des conseils municipaux, dont les délibérations ne paraissent compter pour rien. Mais cela n'empêche pas non plus les succès soutenus des établissements religieux. Citons seulement ici les succès de premier ordre obtenus jusqu'à ce jour par le collège Stanislas, à Paris, où, après avoir tenu la tête des Lycées de Paris et de Versailles, dans le concours général, il obtient